

France-Rouen: Vocational training services

OJ S 242/2015 15/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil régional de Haute-Normandie

Postal address: Groupement de commandes région Haute-Normandie / pôle emploi, la Région Haute-Normandie ayant la qualité de coordonnateur sur le fondement de l'article 8 du code des marchés publics, 5 rue Robert Schuman, CS 21129

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76174

Country: France

Contact person: Service de la commande publique

E-mail: service.commande.publique@hautenormandie.fr

Telephone: +33 235525718

Fax: +33 235522350

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.hautenormandie.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.mpe76.fr>

Electronic access to information: <http://www.mpe76.fr>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.mpe76.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Région Haute-Normandie

Internet address: <http://www.mpe76.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: région Haute-Normandie

Internet address: <http://www.mpe76.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: région Haute-Normandie

Internet address: <http://www.mpe76.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Pôle Emploi

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Achat de formations qualifiantes dans le cadre du prfp q 2016-2017.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 24: Education and vocational education services

Main site or place of performance: Région Haute-Normandie.

NUTS code FR23 Haute-Normandie

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Achat de formations qualifiantes dans le cadre du prfp q 2016-2017.

La consultation est engagée dans le cadre d'un groupement de commandes composé de la Région Haute-Normandie et de Pôle emploi, la Région Haute-Normandie ayant la qualité de coordonnateur du groupement conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics.

II.1.6. CPV code(s)

80530000 Vocational training services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one lot only

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics, et également aux dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics pour les actions des formations qui concernent les besoins de Pôle Emploi, et concerne l'achat de formations qualifiantes dans le cadre du prfp q 2016-2017.

Pour les actions de formation concernant les besoins de la Région Haute-Normandie les marchés prendront la forme de marchés à prix unitaires (heure/stagiaire).

Pour les actions de formations concernant les besoins de Pôle Emploi, les marchés prendront la forme de marchés à bons de commande conclus avec un minimum d'heure (tel qu'indiqué pour chaque action dans le tableau de commande en annexe 1 du CCTP) et sans maximum de commandes, avec un seul et unique titulaire.

La présente consultation est allotie de la manière suivante:

— 87 lots concernent les besoins de la Région Haute-Normandie:

* 68 marchés simples reconductibles (MSR sur le tableau de commande).

* 19 marchés simples non reconductibles (MS sur le tableau de commande).

— 50 lots concernent les besoins de Pôle emploi,

* 50 marchés à bon de commande (MR sur le tableau de commande).

La désignation de chaque lot est précisée dans le tableau de commande. Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

La désignation de chaque lot est précisée dans le tableau de commande. Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Au regard de l'arrêt du Conseil d'Etat du 8.8.2008, Commune de Nanterre, no 309136, les marchés à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, sont regardés comme des accords cadre au sens de la Directive 2004/18 du 31.3.2004.

Durée des marchés — délais d'exécution: détail dans les informations complémentaires.

Estimation de 9 495 809.72 EUR TTC.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer:

— des avenants,

— un nouveau marché pour la réalisation de prestations complémentaires (article 35-II.5° du CMP) ou similaires (article 35-II.6° du CMP) et qui seront exécutées par l'attributaire de ce présent marché.

Les conditions d'exécution de ce nouveau marché seront identiques à celles du marché initial.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics à l'exception des articles 90, 101, 102 et 103.

Les prestations seront financées par le budget de la Région Haute-Normandie constitutive d'une collectivité régionale, puis par le budget de la collectivité dénommée Région Normandie et par le budget de Pôle emploi.

Certains marchés pourront être éligibles au Fonds Social Européen.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours dans le respect des dispositions de l'article 98 du code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme requise par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature à signer) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Il est rappelé qu'une lettre de candidature (Dc1) doit recenser l'ensemble des lots sur lesquels se positionne un candidat et distinguer s'il y a présence ou non de co-traitants. Sur la plateforme AOF, lorsque le candidat se présente seul ou avec sous traitance, il doit choisir la candidature « se présente seul ». Lorsque le candidat répond avec des co-traitants il doit choisir la candidature « en groupement ». Il faut autant de déclaration de candidats (Dc2) que de membres du groupement ainsi constitué. Ces pièces sont directement générées par la plateforme de dématérialisation des offres.

Elles contiendront les éléments indiqués ci-dessous:

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail;
- déclaration sur l'honneur pour justifier:
 - que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail,
 - avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- attestation d'exonération de la TVA, au titre de l'article L.264-4.4° du code général des Impôts, pour les organismes de formation qui n'y sont pas soumis.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;
- liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- ou Les certificats de qualifications professionnelles; la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations de service attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser

la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique (Co-Traitance et sous-traitance) que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Les entreprises nouvellement créées doivent pouvoir justifier de leurs capacités financières et professionnelles par tous les moyens.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix global des prestations indiqué dans l'annexe financière de l'acte d'engagement (en %).
Weighting 30

2. Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique (en %): — organisation de la formation: 15 % ; — contenu de la formation: 17 % ; — alternance: 10 % ; — moyens humains: 10 % ; — moyens matériels: 13 % ; — expérience de l'organisme et évaluation: 5 %.
Weighting 70

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

16200GAF

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.2.2016 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: yes

Identification of the project: Certains marchés pourront être éligibles au Fonds Social Européen.

VI.3. Additional information

Pour information, l'attribution du ou (des) marché(s) fera l'objet d'un avis consultable sur le site <https://www.mpe76.fr>.

Les candidats sont informés que la présente consultation fait l'objet d'un dépôt d'offres à titre expérimental sur la plateforme de dématérialisation des offres. Le portail d'entrée reste l'adresse <https://www.mpe76.fr> mais les candidats seront redirigés vers la plateforme de dématérialisation aof formpro dès lors qu'ils répondent à une consultation liée à des actions de formation professionnelle.

Le pouvoir adjudicateur exige la transmission des plis par voie électronique à l'adresse suivante: <https://www.mpe76.fr>. Il est à préciser que l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.

Les offres transmises par voie papier seront déclarées irrégulières en ce qu'elles ne respectent pas les exigences formulées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans les documents de la consultation conformément aux dispositions de l'article 35.i.1° du code des marchés publics.

Dans un souci de simplification, de rapidité et d'efficacité de traitement et d'analyse des offres reçues en réponse à la consultation, les candidats doivent, enregistrer leur offre via la plateforme de dématérialisation, et ce, au plus tard le 11.2.2015 avant 16:00.

L'attention du candidat est attirée sur la nécessité de réserver un temps suffisant pour l'enregistrement de sa candidature et de son ou ses offres (cf. Guide méthodologique d'utilisation de la plateforme de dématérialisation).

* assistance technique ATEXO (assistance téléphonique):

Le prestataire Atexo n'assure que la hotline de premier niveau (utilisation de l'outil), il n'est pas habilité à répondre aux questionnements sur le contenu et les modalités de la consultation proprement dite.

No indigo: 0 820 20 77 43

* documents à saisir sur la plateforme

La saisie informatique des offres via la plateforme est obligatoire. Cette saisie des offres constitue une remise dématérialisée des offres telle que prévue par les dispositions de l'article 56 du code des marchés publics.

*Contacts au sein du service gestion des actions de formation

Mme Marie Lise Erden (+33 235525763), Mme Kahëna Djoubri (+33 232768611) et Mme Christelle Turmel (Tél. +33 232764216).

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que la présente consultation pourra faire l'objet de négociations sur le prix et/ou sur les éléments techniques.

A ce titre les candidats pourront être reçus par les services de la Région Haute-Normandie. Ces entretiens donneront lieu à des comptes rendus. Les supports utilisés dans le cadre des négociations sont le courriel, le fax ou le support papier.

Les négociations seront menées avec les candidats les mieux classés à l'issue d'une pré-analyse des offres. Elles pourront donner lieu à des phases successives de négociation.

Durée des marchés — délais d'exécution

— pour la Région Haute-Normandie:

Le marché prend effet à compter de sa notification, il comprend la phase de préparation de l'action et l'action de formation elle-même et prend fin 150 jours après la date de fin de l'action de formation.

— pour le Pôle emploi:

Le marché prend effet à compter de sa notification, est conclu pour une durée d'un an ferme

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 10.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif ou président du tribunal administratif

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

E-mail: greffe.ta-rouen@juradm.fr

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: L'ensemble des référés prévus aux articles L 551-1, L551-2, L521-1, L521-2, L521-3, L 551-13 à 23, R531-1, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé pré-contractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat

— déferé préfectoral sur saisine: Article L4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de 2 mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le préfet);

— recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 du code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision contestée ou, le cas échéant, de trois ou quatre mois sur le fondement du délai de distance;

Prolongation possible de quatre à 6 mois du délai pour l'exercice d'un recours administratif ou par la saisine du Préfet pour qu'il défère la décision contestée au tribunal administratif.

- recours administratif auprès du président du Conseil régional;
- recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE « sa tropic Travaux Signalisation » du 16.7.2007.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.12.2015